

ERRATA.

[Les fautes échappées dans l'impression ne doivent être attribuées qu'à la grande précipitation, à laquelle on a été nécessité par les circonstances. Les dernières nouvelles ne sont arrivées de Québec que depuis peu de jours; il était de conséquence de les donner au Public avant la prorogation du Parlement. Voilà la seule cause de ces erreurs.]

Page	Ligne
9,	— 16, veille de jugement, <i>lisez</i> veille du jugement.
10,	— 8, la gouverneur, <i>lisez</i> le gouverneur.
11,	— 5, ne s'inquiéta pas, <i>lisez</i> ne s'inquiète pas.
14,	— 20, les instances, <i>lisez</i> ses instances réitérées.
16,	— 3, du mois dernier, <i>lisez</i> du mois de Mars dernier.
21,	— 1, cugnut, <i>lisez</i> cugnet.
27,	— 28, fidèle à vérité, <i>lisez</i> fidèle à la vérité.
30,	— 29, 928, <i>lisez</i> 948.
31,	— 34, froids & inanimées, <i>lisez</i> froides & inanimées.
35,	— 7, notre illustre magistrat, <i>ajoutez</i> Mr. Livius.
36,	— 12, lassé, <i>lisez</i> lassés.
37,	— 10, les iftances, <i>lisez</i> les instances.
41,	— 27, pour opprimer les sujets, à la Province de Québec ; la virgule & le point doivent être placés après le mot sujets ; & la simple virgule après Québec.
47,	— 13, s'est arrogée, <i>lisez</i> s'est arrogées.
48,	de Calvet, <i>lisez</i> du Calvet.
50,	— 15, la généralité de Citoyens, <i>lisez</i> des Citoyens.
53,	— 1, la dégradation, <i>lisez</i> de la dégradation.
27,	le distinction, <i>lisez</i> la distinction.
66,	— 28, à l'uniflon, <i>lisez</i> unison.
68,	— 28, se déclare, <i>lisez</i> se déclarer.
69,	— 13, <i>lisez</i> Lieutenant Gouverneur.
80,	— 15, c'en est assez bien souvent, <i>lisez</i> bien souvent entre deux virgules.
80,	— 4, Frazer, <i>lisez</i> Fraser, & par-tout de même.
80,	— 1, l'image du dégat étoit peint, <i>lisez</i> peinte.
— 33,	dont ils prennent l'esprit, <i>lisez</i> dont les militaires prenaient l'esprit.
87,	— 7, concuru, <i>lisez</i> concouru.